



Arrêté
concernant l'application du plan d'alignement
rue Louis-Bourguet est
(Du 27 juin 2016)

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier.- Un montant de 346'000 francs TTC est accordé au Conseil communal pour l'application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet est.

Art. 2.- Cet investissement, déduction faite des parts des privés, fera l'objet d'un amortissement calculé à un taux de 2 %. Il sera pris en charge par la Section infrastructures et énergies dans l'entité Voirie.

Art. 3.- Le Conseil communal est autorisé à procéder aux transactions immobilières et foncières y relatives.

Art. 4.- L'indexation est déterminée sur la base de l'indice des prix à la construction du Mittelland.

Art. 5.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Neuchâtel, le 27 juin 2016

AU NOM DU CONSEIL GENERAL:

La présidente,

Le secrétaire,

Amelie Blohm Gueissaz

Jonathan Gretillat



Arrêté
concernant une demande de crédit pour l'amélioration des
infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches et création
d'un espace de récupération des objets réutilisables
(Du 27 juin 2016)

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t é :

Article premier.- Un montant de 1'650'000 francs HT est accordé au Conseil communal pour l'amélioration des infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches et la création d'un espace de récupération des objets réutilisables.

Art. 2.- L'amortissement de cet investissement, au taux de 4.5 % l'an, sera pris en charge par le compte de résultats de la Section des infrastructures et énergies, dans l'entité de gestion Déchets ménages (115.02).

Art. 3.- Le présent crédit est indexé sur la base de l'indice des prix de la construction, espace Mittelland.

Art. 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Neuchâtel, le 27 juin 2016

AU NOM DU CONSEIL GENERAL:

La présidente,

Le secrétaire,

Amelie Blohm Gueissaz

Jonathan Gretillat